

Prix de l'alimentation

constitué, et devait présenter un rapport intérimaire dans les 60 jours.

Je ne vais pas maintenant aborder les différentes voies que nous avons suivies et les diverses motions et amendements que nous avons proposés pour faire établir ce comité. Je ne vais pas traiter non plus des problèmes que nous avons rencontrés au comité. Tout d'abord, des membres étaient enclins à penser que cela n'était rien d'autre qu'une farce, un cirque ou une chasse aux sorcières; je pense rapporter ces termes avec exactitude. Mais au fur et à mesure que le temps passait, tous les membres du comité des prix alimentaires se sont rendu compte que le public et les média également s'intéressaient, non seulement aux événements, mais à ce que le comité produise un rapport utile recommandant des mesures précises à la fin de la période intérimaire de 60 jours.

Dès le début, les membres du NPD qui faisaient partie de ce comité—mes collègues de Saskatoon-Biggar (M. Gleave), de Toronto-Lakeshore (M. Grier), et à certains moments, celui de Waterloo-Cambridge (M. Saltsman)—déclarèrent que nous estimions qu'il faudrait inclure deux recommandations précises dans le rapport. L'une concernait l'établissement d'une commission de révision des prix; l'autre visait à prendre des mesures immédiates afin d'assurer le ravitaillement convenable des gens disposant de revenus insuffisants, qui ne peuvent attendre qu'on étudie ou qu'on détermine les tendances avant que des mesures soient prises pour empêcher que la qualité de l'alimentation de leurs familles ne se détériore.

Le résultat de nos recherches au comité des prix alimentaires a été d'insérer ces deux recommandations dans notre rapport et je les aborderai l'une après l'autre. Mais tout d'abord je veux souligner qu'il s'agit d'un rapport majoritaire. La majorité des membres du comité des prix alimentaires appuie ce rapport. Il semble que des membres du parti conservateur progressiste n'étaient pas d'accord, quoique aujourd'hui personne ne sache, et eux encore moins, exactement quelle est leur position sur cette question. Je suis sûr que le débat d'aujourd'hui apportera quelque éclaircissement à ce sujet.

Apparemment les progressistes conservateurs devaient apporter des éclaircissements lorsque le rapport serait déposé, mais la conférence projetée a été annulée probablement parce qu'ils n'ont simplement pas réussi à décider ce qu'ils voulaient dire, ni su se limiter au moins à deux ou trois opinions. Ils ont alors publié trois communiqués—pas un ni deux, mais trois. Dans leur premier communiqué, ils affirmaient qu'ils rejetaient le rapport principal. Ils réclamaient un blocage général de 90 jours sans réserve ni exception. Leur deuxième communiqué à la presse signalait qu'ils avaient subitement découvert qu'il n'était pas juste d'imposer un blocage de 90 jours aux cultivateurs, de sorte que tous, sauf les cultivateurs, devraient être assujettis à un blocage des prix. Leur deuxième communiqué à la presse faisait clairement comprendre que leur blocage général ne s'appliquerait pas aux cultivateurs.

M. Atkey: Nous n'avons pas dit cela.

Mme MacInnis (Vancouver-Kingsway): Eh bien, je vois qu'il reste beaucoup d'éclaircissements à obtenir au cours de ce débat, ce que j'espère bien entendre au fur et à mesure de la discussion.

Leur troisième communiqué fut un peu plus «branlant», c'est le mot qui me vient à l'esprit. Ils n'ont pas entièrement rejeté le premier rapport, car ils ont admis qu'il

assurait une certaine protection aux agriculteurs qui, selon eux, devaient être protégés. J'espère que ce débat va démontrer ce qu'ils en pensent vraiment, s'ils ont une opinion à ce sujet. Je crois parfois qu'il y a autant de sortes de conservateurs que de variétés de produits Heinz, soit 67.

M. Danforth: Là aussi, vous vous trompez; il y en a 57.

Mme MacInnis (Vancouver-Kingsway): Voyons maintenant la pierre angulaire de notre rapport, la recommandation visant la création d'une commission de révision des prix. Je vais lire la recommandation de notre rapport intérimaire:

Le comité recommande:

1. Que le gouvernement étudie l'opportunité de présenter une loi créant une commission indépendante de révision des prix de l'alimentation ayant les pouvoirs d'examiner les prix et qui devrait faire rapport au ministre de la Consommation et des Corporations. Dans ce rapport présenté au ministre, la Commission pourrait recommander des mesures convenables.

De plus, les rapports périodiques de la Commission de révision des prix de l'alimentation peuvent être confiés à un comité permanent de la Chambre. La Commission aura l'autorité d'inclure dans son rapport périodique une demande de comparaître devant ledit comité permanent.

Après le renvoi d'un rapport, le comité pourrait demander à la Commission de comparaître.

Il y a un point que je tiens à faire ressortir et c'est qu'en ce qui nous concerne nous, de ce côté-ci de la Chambre, il ne s'agit pas simplement pour le gouvernement d'accepter cette recommandation ou de reconnaître qu'elle a du bon, mais tout est fonction de son bon vouloir à présenter maintenant des mesures législatives qui concrétisent l'intention de la recommandation. Je vais vous indiquer les muscles que nous voudrions voir sur le squelette de cette recommandation.

• (1600)

Je me rends compte que certains membres du comité croient que les enquêtes, la publicité et l'appel à la conscience suffiraient pour appliquer une telle mesure, mais notre parti ne croit nullement qu'une telle mesure puisse remédier à la situation en cause. Nous sommes déjà passés par là. Nous nous rappelons l'histoire de feu la non regrettée Commission des prix et des revenus, histoire qui se résume en très peu de mots: trois ans, trois millions de dollars, une quantité non déterminée de papiers et de prétextes, sans autre résultat que l'augmentation de ces mêmes prix et revenus. Nous n'avons aucune envie de recommencer par l'établissement d'une nouvelle Commission qui s'en remettra, elle aussi, aux enquêtes, aux documents, à la justification, à la publicité et à la conviction qu'un appel à la conscience suffira pour protéger le consommateur à toutes les étapes de l'approvisionnement alimentaire.

Je tiens à déclarer tout de suite que nous n'allons ni accepter ni approuver ce genre de mesure, parce qu'elle ne servira à rien. Le peuple canadien ne mérite pas d'être dupé une deuxième fois, ayant déjà été amené à croire pendant un certain temps que la Commission des prix et des revenus allait accomplir quelque chose. Notre parti n'a pas l'intention de croire à un tel miracle. Nous voulons des lois efficaces, et nous sommes convaincus que les consommateurs veulent, eux aussi, de telles lois.